



*La mort ce n'est pas l'obscurité  
C'est la lampe qui s'éteint  
Parce que le jour se lève*

*Son époux :*

Paul Gremaud, à Oron-la-Ville ;

*Ses fils et belles-filles :*

Jean-Paul et Simone Gremaud, à Oron-le-Châtel ;

Claude et Fabienne Gremaud, à Chapelle (Glâne) ;

†Yves et Christine Gremaud, à Chapelle (Glâne) ;

Raymonde Gremaud et son ami Freddy,  
à La Tour-de-Trême ;



*Ses petits-enfants :*

Laurence et Pascal, Marylène et Daniele, Cyril et Tamara, Baptiste et Elisa,  
Marjorie et Julien, Emmanuel et Cyndia, Emilien et Magali, Cécile et Yannick,  
Nathalie et Tobias, Léa et Kenzo ;

*Ses arrière-petits-enfants :*

Axel, Nolan, Amélia, Judith, David, Simon, Maëva, Eloan, Inès, Larissa, Léon, Alice,  
Aurèle, Freya.

*Ses frères et sœurs :*

†Pierre Demierre et Josiane, à Farvagny, et famille ;

†Raymond Demierre et Simone, à Ursy, et famille ;

Chantal et Jean-Louis Castella, à Marly, et famille ;

*Ses beaux-frères et belles-sœurs :*

†Georges et †Rosette Crausaz, et famille ;

†Francis et Germaine Gremaud, à la Tour-de-Peilz, et famille ;

*Sa proche cousine, Eliane, à Genève ;*

*Ses filleuls, ses cousins et cousines ;*

ainsi que les familles parentes, alliées, ses fidèles amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Gilberte Gremaud-Demierre**  
**« Médaille Bene Merenti »**

qui s'est endormie, le lundi 24 février 2025, dans sa 91<sup>ème</sup> année, après un long combat contre la maladie d'Alzheimer, supportée avec force et courage, entourée de l'amour des siens.

Un merci particulier aux médecins et à toute l'équipe de la Maison du Pèlerin pour leurs bons soins et leur bienveillance.

La messe du dernier adieu sera célébrée en l'église de Chapelle (Glâne), le vendredi 28 février 2025, à 14 h 30.

Une veillée de prières nous réunira en ladite église, le jeudi 27 février 2025,  
à 19 h 30.

Gilberte reposera dès ce mercredi 26 février en la chapelle Ste-Thérèse  
à Chapelle (Glâne), ouverte de 9 h à 20 h 30.

En lieu et place de fleurs et selon le souhait de Gilberte, vous pouvez penser  
à la Paroisse et Chœur-mixte de Chapelle-Gillarens,  
IBAN CH81 0900 0000 1700 6422 9.

Adresse de la famille :

*Paul Gremaud, Route de Lausanne 9, 1610 Oron-la-Ville.*